

DEPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT
CANTON DE SAINT-JUST-EN-CHAUSSEE
COMMUNE DE CERNOY

**ARRETE DE CIRCULATION
2023-13**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les Articles L 2213-1 à L 2213-6,
- vu Le code de la route et notamment les articles R 110-1, R 110-2, R 411-5, R 411-8, R 411-18, R 411-25 à R 411-28
- Vu l'instruction ministérielle sur la signalisation routière (livre 1-8ème partie, signalisation temporaire) approuvée par l'arrêt interministériel du 06/11/1992 modifié
- Vu la demande de l'entreprise INEO HDF à Compiègne (60201)

CONSIDÉRANT :

Qu'il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement lors des travaux d'enfouissements des réseaux dans les rues de la Fontaine/ du Vert Galant/ du Saule à CERNOY,

Le Maire de la commune de CERNOY

ARRETE

ARTICLE 1 :

A compter du 22 mai 2023 et jusqu'à la fin des travaux estimée au 22 juin 2023 :

- La circulation et le stationnement subiront des restrictions dans les rues de la Fontaine, rue du Vert Galant et rue du Saule de la commune de CERNOY

ARTICLE 2 :

Les restrictions consisteront en :

- Route barrée dans les rues de la Fontaine, rue du Vert Galant et rue du Saule de la commune de CERNOY sauf pour les bus
- Stationnement interdit dans les rues de la Fontaine, rue du Vert Galant et rue du Saule de la commune de CERNOY

ARTICLE 3 :

La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise INEO HDF située ZAC Mercières, 5 avenue Henri Adnot CS 90117 60201 Compiègne cedex, chargée des travaux.

ARTICLE 4 :

Les infractions au présent arrêté seront constatées et sanctionnées conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 5 :

Ampliation du présent arrêté qui sera publié en la forme accoutumée sera transmis à

- Monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie de La Neuville-Roy
- L'UTD de Saint Just en Chaussée
- Le centre de secours d'Estrées Saint Denis
- L'entreprise INEO HDF à Compiègne

Le 17 mai 2023
Le Maire, Isabelle BARTHE

